

COMMERCE

Jeu de Paume : Hammerson pense déjà à la cession

Hammerson, propriétaire du centre commercial du Jeu de Paume, réfléchit à céder une partie de ses actifs sur son site de Beauvais, sept mois seulement après son ouverture.

MÉLANIE CARNOT



58 boutiques et restaurants occupent le centre commercial du Jeu de Paume, qui en attendait initialement 85.

(Photo d'archives)

Ses détracteurs disent que c'est le début de la fin. Ses défenseurs y voient une continuité logique. Hammerson, propriétaire et gestionnaire du centre commercial du Jeu de Paume, a confirmé ce lundi « *réfléchir à s'adosser à un partenaire financier* » pour cet établissement de 58 boutiques, inauguré il y a à peine sept mois dans le centre-ville de Beauvais. En d'autres termes, le groupe britannique, spécialisé dans la réalisation de centres commerciaux, cherche déjà un copropriétaire prêt à investir dans son site de l'Oise et donc à racheter une partie de ses actifs.

D'AUTRES EXEMPLES SIMILAIRES EN FRANCE

Cette réponse fait suite à une rumeur que faisait circuler Bloomberg. Spécialisée dans l'économie et la finance, l'agence de presse annonçait, selon une source bien informée, qu'Hammerson aurait mis en vente ses participations dans les centres commerciaux de Beauvais et Nancy, pour un montant évoqué de 300 millions d'euros. Hammerson a réfuté cette information. « *Notre métier, c'est assurer la performance de nos centres commerciaux. C'est ce que nous continuons à faire au Jeu de Paume. Entamer une réflexion pour se rapprocher d'un autre partenaire n'a rien d'extraordinaire. Nous sommes rarement 100 % propriétaires des sites que nous gérons, c'est une démarche régulière* », insiste le service communication du groupe britannique, qui cite différents exemples sur neuf centres commerciaux dont il a la gestion en France.

En 2010, O'Parinor, situé à Aulnay-sous-Bois, était notamment cédé au fonds de pension coréen National Pension Service (NPS). En 2011, Hammerson était venu au secours du SQY Ouest, un centre commercial à la peine situé à Saint-Quentin-en-Yvelines, en achetant 50 % du patrimoine immobilier avec Codic France. L'année dernière, c'est avec l'assureur Allianz que le groupe britannique s'associait pour acquérir Nice Étoile. Venir, sortir, il paraît que c'est courant et que ça ne change pas grand-chose...

Sauf qu'à Beauvais, cette réflexion intervient assez tôt, sept mois seulement après l'ouverture du Jeu de Paume. « *On est à un niveau embryonnaire. Il ne faut pas ramener cette réflexion à Ça marche, ça ne marche pas . Ce n'est pas une nouvelle catastrophique. Cela peut aussi nous rapporter plus de moyens* », confie Marion Le Tiec, directrice du centre commercial de Beauvais, qui rencontre une fois par mois ses homologues d'Hammerson qui ont connu ces mêmes changements de main. Il n'empêche qu'un éventuel copropriétaire, intéressé par ce placement financier, aura aussi son mot à dire sur le Jeu de Paume.

Alors bonne ou mauvaise nouvelle pour le navire commercial flambant neuf d'une ville en plein renouveau ? Thibaud Viguier, chef de file de l'opposition socialiste, qui s'était opposé au projet, y voit déjà une déroute. « *On a doublé la surface commerciale en centre-ville malgré les nombreuses mises en gardes pendant huit ans. Si un groupe comme Hammerson estime réfléchir à vendre tout ou une partie du Jeu de Paume, c'est que l'avenir n'est pas si bon* », analyse le conseiller municipal d'opposition.

À Beauvais, on se souvient que la première surprise liée à ce projet était intervenue quand l'investisseur initial Foruminvest avait jeté l'éponge en 2010. Hammerson avait alors repris le dossier. Pour combien de temps encore ?

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)